



Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 21 octobre 2020

Étaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes GAGNEPAIN Anne - LABRUERE-CHAZAL Catherine - LANQUETIN Sandrine.

MM BAKIR Toufik - CARLET Guido - DEVILLERS Charles - FAUCHER Olivier (jusqu'à 14h) - FINOT Christophe - GENTIL Christian - GOUDET François - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - LUCAS Dominique - SUGNY Dominique.

Étaient représentés :

Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa, procuration à M. IMHOFF Luc,
M. BERTIN Charles, procuration à Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine,
M. CHIBILE Romuald, procuration à M. GOUDET François,
M. FAENZI Daniele, procuration à M. HERRMANN Samuel,
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe (à partir de 14h),
M. GOUTON Pierre, procuration à M. BAKIR Toufik,
M. LECLERCQ Éric, procuration à Mme LANQUETIN Sandrine,
M. LEURENT Sébastien, procuration à M. CARLET Guido,
Mme MONGIN Mylène, procuration à Mme GAGNEPAIN Anne,

Étaient absents et excusés :

Les personnes représentées

Mme CHOPARD Francine,
M. CLUZEL Benoît,
Mme COMTE Virginie,
M. DELABRE Sylvain,
Mme HERBST Michaële,
Mme LOUIS Sandra,

M. LUTBERT Frédéric,
Mme MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth,
Mme POTHIER Audrey,
M. VINCENT Didier,
Mme WAUQUIER Hélène.

Étaient invités :

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, présent
M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent
M. DEREUX Alain, Directeur ICB, absent
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent
M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé,
M. NAGEL Johannes, Directeur du département de Mathématiques, absent
Mme PIRIO Nadine, Directeur du département de Chimie, présente
M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, absent.

Services centraux de l'UFR :

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente
M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent
M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes rendus des conseils d'UFR du 05/05/2020, 03/07/2020 et 11/09/2020
2. Informations du Directeur
3. Questions administratives et financières
4. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 13h40 et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1 – Approbation des comptes rendus des conseils d'UFR du 05/05/2020, 03/07/2020 et 11/09/2020 :

Monsieur Blais propose au vote du conseil d'UFR les comptes rendus des conseils d'UFR des 5 mai, 3 juillet et 11 septembre 2020.

Pour : 22

contre : 0

abstention/nul : 0

Les comptes rendus des conseils d'UFR des 5 mai, 3 juillet et 11 septembre 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2 – Informations du Directeur :

Hommage à Samuel Paty :

Monsieur Blais propose une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur de collège qui a été assassiné. Monsieur Blais indique que l'Université a organisé une cérémonie en hommage à ce collègue.

Election du directeur du département IEM :

Monsieur Blais informe les membres du conseil que le département IEM a élu un nouveau directeur à sa tête. Il félicite Monsieur Bakir et remercie Monsieur Grison pour tout le travail qu'il a accompli durant ces nombreuses années aussi bien au sein de l'UFR ST qu'au sein des conseils centraux.

Travaux :

Les travaux de la scolarité sont maintenant terminés. Les collègues de ce service vont pouvoir emménager à l'entresol de l'aile A. L'ascenseur sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Licences professionnelles à Auxerre :

Monsieur Blais informe le conseil que la CFVU a voté le rattachement des deux licences professionnels GSIE et QHSSE à l'IUT Dijon-Auxerre, site d'Auxerre. Cette décision passera en Conseil d'administration.

Covid 19 :

Monsieur Blais précise qu'actuellement 127 cas avérés sont dénombrés au sein de l'uB.

Deux clusters concernent l'UFR : un à Sayens et un autre au sein de la licence professionnelle Métiers du Bâtiment LPCTDD. Pour cette dernière, les étudiants étant actuellement entreprise, il n'y a pas lieu de suspendre la formation.

Monsieur Blais rappelle l'historique de la mise en place de la jauge à 50% de la capacité des salles avec le passage de Dijon en vigilance renforcée le 5 octobre 2020 au soir. Le 9 octobre 2020, il y a eu discussion au sein du Bureau de l'UFR et une mise en place entre le 9 et le 12 octobre 2020.

Monsieur Blais ajoute que les modalités retenues sont les suivantes : les examens en présentiels, les TP en présentiels dans la mesure du possible avec une organisation au minimum par demi-journée.

Monsieur Blais précise qu'il y a encore des ajustements à apporter mais qu'ils doivent se faire formation par formation et non pas UE par UE.

Monsieur Blais informe le conseil qu'en raison du contexte sanitaire actuel, il a envoyé un mail le 9 octobre dernier pour demander à suspendre les activités de l'UTB au sein du bâtiment Mirande. Le 20 octobre, la direction de l'Université a suspendu les activités en présentiel de l'UTB sur toute l'université.

En réponse à la demande de Monsieur Bailleux, Monsieur Blais indique une nouvelle fois qu'il n'a reçu aucune demande de la part des responsables de formation ou des directeurs de département pour la mise en place de telles actions ou organisations.

Il invite les collègues à se placer et à penser de manière collective et non pas individuelle car la cohérence doit être préservée au niveau de chaque formation.

Mme Lanquetin ajoute que le plan B de juillet correspond à ce qui est mis en place actuellement.

Monsieur Gentil précise que sur une UE du master informatique, il a été possible de mettre en place un aménagement particulier sur une demi-journée de distanciel.

Monsieur Herrmann demande s'il y a des retours du ressenti des étudiants par rapport à cette situation.

Monsieur Goudet répond qu'ils ont peu de retours à ce sujet mais que souvent les étudiants préféreraient un distanciel à 100% car actuellement cela peut être un peu compliqué.

Monsieur Gentil indique que, pour les étudiants du master, le ressenti de l'application de la jauge à 50% est plutôt bon.

Monsieur Colas des Francs ajoute que, de son côté, les retours des étudiants pour un 50% présentiel/50% distanciel sont plutôt positifs.

Monsieur Goudet indique qu'effectivement cela peut dépendre du profil des étudiants.

Monsieur Herrmann souhaiterait qu'un retour du ressenti des étudiants puissent être fait régulièrement.

Monsieur Goudet propose de lancer des enquêtes de satisfaction.

Monsieur Blais aborde la question des examens à venir et indique que des décisions seront éventuellement à prendre notamment pour la L2 dont les examens se déroulent avant les vacances de décembre.

La phrase proposée par l'UFR ST pour les examens des étudiants de l'UFR a été légèrement modifiée avant son passage en CFVU. Monsieur Blais présente la phrase telle que votée par la CFVU.

Madame Lanquetin demande si l'idée est de refaire des examens à distance comme l'an passé.

Monsieur Blais répond que non, l'idée est de placer les examens sur une semaine en présentiel.

Monsieur Herrmann demande si les cas contacts pourront passer les examens.

Monsieur Blais répond que ces absences seront traitées comme toute absence justifiée avec production d'un justificatif et participation à la seconde session le cas échéant. Le traitement de cette ABJ sera conforme à ce qui est indiqué dans la fiche filière mais dans tous les cas cela ne devra pas pénaliser l'étudiant.

Pour le semestre 2, Monsieur Blais souhaite amorcer la réflexion sur les organisations possibles au sein de l'UFR et en conformité avec les consignes ministérielles. Il interroge sur la possibilité de « protéger » les L1 et les L2 en privilégiant le présentiel particulièrement sur ces niveaux.

Mme Pirio demande si des préfabriqués peuvent être installés à l'extérieur pour anticiper ces contraintes.

Monsieur Blais répond que malheureusement, la création de nouveaux locaux ne sera pas suffisante pour régler cette question.

Mme Lanquetin ajoute que si nous revenons à 100% présentiel par ce biais, cela se répercutera logiquement dans les transports en commun, les bureaux etc.

Monsieur Blais indique que si les L1 et L2 sont sur site et les autres niveaux à distance, cela n'impactera pas le nombre global de personnes sur site.

Monsieur Finot demande si le but est de libérer des grandes salles. Monsieur Blais répond que oui.

Monsieur Lucas ajoute que, bien qu'il comprenne la logique, il lui semble que cela n'est pas juste pour les masters à fort effectif.

Monsieur Finot précise qu'au second semestre, beaucoup de master seront en stage.

Monsieur Blais indique qu'il s'agit là d'une réflexion à approfondir et demande à faire remonter ces éléments au sein des départements.

Monsieur Lucas souhaite attirer l'attention du conseil sur le manque de formation des enseignants à l'utilisation des nouveaux outils numériques proposés dans le contexte actuel.

Monsieur Imhoff répond que des formations ont été proposées par le PNR fin août 2020.

Equipements numériques :

Monsieur Blais informe le conseil avoir reçu de la part du Vice-Président délégué aux campus numériques, aux systèmes d'information et aux sources ouvertes, des devis pour du matériel de captation commandé par l'université et à l'attention des composantes. L'université a budgété 230 000€ pour cette action. L'UFR ST a demandé 4 matériels mobiles (caméra et micro) et 6 barres de captation.

Monsieur Blais ajoute également que l'UFR a prévu d'équiper, sur ses fonds propres, deux amphithéâtres en matériel de captation pour un montant de 50 000€ et a commandé 50 clés 4G pour utilisation par les enseignants dans les salles sans réseau ou avec un réseau insuffisant. Des petites caméras ont également été distribuées dans les départements.

Il est également prévu de rénover et d'équiper la salle « tiers temps » afin qu'elle puisse être utilisée en salle d'enregistrement.

Monsieur Blais précise qu'un budget d'un million d'euros est attendu à la Comue UBFC pour l'achat et l'équipement numérique du site Bourgogne Franche-Comté.

3 - Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente les éléments des questions administratives et financières : bourses master PPN (4 bourses M1 à 5500€ et 6 bourses M2 à 2500€ pour un total de 37 000 €), bourses master M4P (9 bourses M2 à 5555€ pour un total de 49995€), bourses master T2MC (4 bourses M1 à 2800€ et 5 bourses M2 à 2000€ pour un total de 21 200 €), tarif 2020/2021 inscription au test TOEIC (50€), Adhésion du MPEC au Groupement Français des Polymères couplée à la Société Chimique de France (205€).

Monsieur Blais soumet ces éléments au vote du conseil :

Pour : 22

contre : 0

abstention/nul : 0

4 - Questions diverses :

Mme Gagnepain s'interroge sur le fait que le poste de Responsable de scolarité soit toujours vacant et indique que cette absence a de lourdes conséquences sur le fonctionnement des services.

Monsieur Blais précise que le poste n'est pas vacant mais bien occupé par une collègue qui est en arrêt maladie. Il est difficile de mettre en place une suppléance sur ce type de poste d'autant plus si les absences sont inférieures à une certaine durée.

Monsieur Lagrimi ajoute qu'il est vrai que cette absence prolongée n'est pas sans conséquence et qu'il en témoigne en premier lieu dans la mesure où il en supporte la charge. Il insiste sur le fait que ce poste nécessite des connaissances particulières et spécifiques compliquant fortement le recrutement d'agent contractuel.

Monsieur Blais lève la séance à 15h00.